

Les personnels enseignants et de vie scolaire
Du collège PAUL ELUARD
93 100 Montreuil

Montreuil le 5 février 2013,

A Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de Seine-Saint-Denis
s/c de Madame le Principal du Collège PAUL ELUARD de Montreuil.

Objet : Demande d'audience.

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de Seine Saint Denis,

Nous, équipe éducative du collège Paul Eluard, classé ZEP, aujourd'hui en grève à près de 80%, sollicitons de votre haute bienveillance une audience afin de vous rencontrer dans les plus brefs délais.

En effet, après des années de baisse continue des moyens, la D.H.G. proposée pour la rentrée 2013 est inacceptable.

La pénurie impose des renoncements qui encore une fois dégradent d'enseignement et nos conditions d'accueil des élèves. Les projets pédagogiques qui nous permettent depuis plusieurs années de prendre en compte l'hétérogénéité de notre public de ZEP ne sont ni reconnus ni financés et ne peuvent plus être menés à bien. Nous devons pouvoir conserver notre diversité pédagogique mais aussi continuer à accompagner nos élèves en grande difficulté scolaire, sociale et culturelle.

Plusieurs projets vont disparaître si la D.H.G. reste en l'état : le dispositif d'aide et soutien en 4^{ème}, le savoir-nager en 6^{ème}, l'aide et le soutien pour les élèves en difficulté, la CHAM, la bilangue en 6^{ème} et en 5^{ème}, le projet grammaire, l'atelier d'écriture, les demi-groupes en sciences et technologie pour tous les 3^{ème}.

Nous sommes également sceptiques face à vos prévisions d'effectifs. En effet, la forte poussée démographique de notre quartier n'y apparaît pas. Nous sommes particulièrement inquiets en ce qui concerne le niveau 6^{ème} où vous ne prévoyez que six divisions avec une marge de seulement de deux élèves. Cela pose pour nous plusieurs problèmes : qu'en est-il de l'intégration des élèves de classe d'accueil en classe banale de 6^{ème} ? En outre, si une septième division devait être ouverte en juillet, cela entraînerait des B.M.P précaires au détriment de créations de postes.

A cela s'ajoute votre volonté d'imposer un nombre d' H.S.A. de plus en plus élevé, qui bloque toute création de postes pérennes et en fragilise d'autres existants.

Ces réductions nous paraissent contraires à la volonté affirmée par le gouvernement de donner la priorité à l'Éducation et à la Jeunesse.

Dans l'attente d'une réponse rapide de votre part, veuillez agréer nos respectueuses salutations distinguées.

L'équipe éducative du collège Paul Eluard, Montreuil
Avec les sections syndicales